



AMELIORER L'ACCESSIBILITE AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Mardi 19 mai 2015 - Quimper

> INTRODUCTION

Cette rencontre dédiée à l'accessibilité s'inscrit dans le cadre d'un programme de rencontres en Finistère, coordonné par la mission Finistère du Collectif des festivals, animée par Clara Canis.

Rappel des objectifs de la rencontre :

- Présentation de l'esprit de la loi du 11 février 2005 dite Loi Handicap 2005
- Retours sur la rencontre du 13 mars organisée par le Quartier à Quimper
- Partage d'expériences de plusieurs structures culturelles sur la question de l'accessibilité
- Partage d'outils pour améliorer l'accueil des personnes dans les manifestations culturelles

> CONTEXTUALISATION AUTOUR DE LA LOI HANDICAP 2005

par Cécile Talon, Chargée d'accompagnement des festivals au Collectif Fedds

Nous vous invitons à consulter directement le [diaporama en ligne](#)¹. Vous y trouverez les grands principes de la loi, ses champs d'application, et quelques notions incontournables : situation de handicap, chaîne de déplacement, conception universelle...

Les points-clés à retenir :

- Des acquis incontestables et des impacts positifs de la Loi Handicap 2005 : élargissement des concepts, réelles avancées, renforcement des démarches de mise en accessibilité
- (Récemment (2014) une annulation des sanctions et un report des échéances avec un nouvel outil : les Ad'AP ... ce qui ne doit pas faire faiblir la dynamique engagée. > à ce sujet les représentants de l'APF rappellent, au nom des associations de personnes handicapées, que cette réforme représente un coup dur et une certaine déception.

Des conseils pour avancer, en dépassant les aspects réglementaires :

- L'accès à tout pour tous... profite à tous ! + de confort, d'ergonomie, d'information, de sécurité pour tous
- Appliqué au secteur culturel : enjeu de l'élargissement des publics, de développement, de l'accueil des publics, de sensibilisation du grand public, de médiation, de pratiques artistiques...
- En l'absence de texte législatif : du bon sens et de la créativité ! Jouer le jeu, imaginer des alternatives, favoriser les démarches humaines + que les aspects techniques
- On n'agit pas seul et jamais sans les personnes en situation de handicap.

¹ http://www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/download/cr_publics/Rencontre%20Accessibilit%C3%A9%20-%20Introduction%20Collectif%20VF.pdf

- Enjeu de concerter, de mutualiser ses connaissances, ses contacts, son matériel... dans un contexte budgétaire difficile.

➤ LES RETOURS D'EXPERIENCES

○ La démarche du Théâtre de Cornouaille et les dispositifs techniques

Par Aurélia Abramovici, Responsable des relations avec le public et de la communication au Théâtre de Cornouaille

Le Théâtre de Cornouaille est un lieu qui se veut ouvert à tous avec une politique tarifaire adaptée, une politique d'actions éducatives, une relation entre l'équipe et les spectateurs en situation de handicap. A noter aussi la chance de travailler dans un bâtiment accessible, bien conçu.

Ainsi, la démarche en faveur de l'accessibilité se traduit notamment par :

- Le principe d'avoir des propositions identiques pour tous les publics, en les rendant accessibles (pas de séances spécifiques selon le handicap) : notion de "vivre ensemble"
- des rencontres avec les personnes en situation de handicap pour connaître leurs envies (ex audio-description de pièces de Théâtre classique, mais aussi spectacle de François Morel !)
- la formation du personnel (permanent et temporaire) du Théâtre, sur une demi-journée, pour que les personnes soient accueillies au mieux, bien à l'aise ; la formation des ouvriers (attention particulière, possibilité de leur demander de réserver un taxi, de contacter la QUB, règles de sécurité, évacuation etc.
- des places réservées pour les personnes à mobilité réduite, dans les 2 salles du Théâtre ; et la possibilité d'avoir plus d'espace pour accueillir des groupes, en enlevant des sièges
- la sortie d'un programme de saison en version audio et CD, avec des voies connues des publics (chargée des relations avec les publics, chargée d'accueil du Théâtre). *Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la [Fiche Action ! sur le programme audio pour les déficients visuels au Théâtre de Cornouaille](#)²*
- régulièrement des spectacles en audio-description, et la possibilité pour les spectateurs ayant une déficience visuelle d'aller toucher les décors avant la pièce, en partenariat avec une association d'auxiliaires de personnes aveugles.
- la mise en place d'une boucle à induction magnétique dans la Grande Salle (cela a pris du temps et n'a pas été simple, le Théâtre de Cornouaille a d'abord contacté d'autres théâtres en France pour avoir des conseils et éviter les soucis techniques ou de grésillement...)
- des sessions avec des personnes malentendantes appareillées pour le réglage de la boucle magnétique dans la grande salle
- Des ateliers de pratiques artistiques : premier exemple entre l'Etablissement public de santé mental (EPSM) Etienne Gourmelen à Quimper et la Cie l'Incongrue, avec des ateliers de théâtre regroupant patients, soignants et comédiens (réponse à un appel à projet de la DRAC) ; deuxième exemple entre la Cie In Extremis (3 artistes dont 1 en fauteuil) et des

² <http://www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/2014/06/le-programme-audio-pour-les-deficients-visuels-au-theatre-de-cornouaille/>

élèves de SEGPA (ados/jeunes), qui ont travaillé sur la question de la confiance > De très bons moments et bons retours. « *Des lieux comme le nôtre doivent permettre de vivre cela* ».

- En continu, la prise en compte des retours des personnes en situation de handicap à l'équipe à l'issue du spectacle, pour l'aider à améliorer certains points, y compris de "petites choses" : par ex : l'éclairage insuffisant dans les escaliers a été corrigé, le théâtre se charge de faire le relais avec HandiQub, etc.

Remarques globales et enseignements tirés :

- un réseau fidèle de partenaires dans le secteur du handicap s'est constitué, il est précieux pour pérenniser la démarche !
- le financement est délicat (certaines prestations de mise en accessibilité coûtent cher, ex Accès culture), mais le Théâtre tient vraiment à continuer la démarche (faire avec les moyens du bord, contourner une difficulté, trouver des partenariats moins coûteux...)
- conseil : les outils et dispositifs techniques doivent toujours être adaptés au contexte

🟢 La démarche du Festival de Cornouaille, formalisée dans un Plan accessibilité 2014-2016

par Morgan Faligot, Chargée de médiation culturelle et de DD au Festival de Cornouaille

L'association du festival de Cornouaille a formalisé depuis 2014 sa démarche en faveur de l'accessibilité pour tous, à travers un document intitulé "plan d'accessibilité".

Ce plan d'accessibilité vise à engager le Festival de Cornouaille, dans un travail étroit avec l'ensemble de ses partenaires et avec les acteurs locaux de l'accessibilité et à améliorer de façon réfléchie et concrète de l'accessibilité de tous les publics de manière égalitaire à l'ensemble des services proposés par l'association : sites, œuvres, animations, transports, accueil, bénévolat, accès à l'information, etc. (vision transversale). La réflexion s'est accompagnée d'un diagnostic à travers la rencontre avec des associations de personnes en situation de handicap et de formations avec elles.

Les partenaires autour de cette démarche :

- Quimper Communauté et ville de Quimper
- Les acteurs des transports, car le Cornouaille a aussi formalisé un "Plan Transports", et ces deux démarches sont complémentaires.
- l'association Sourdine 29, partenaire pour la mise en accessibilité pour les personnes sourdes et malentendantes,
- l'Institut Pour l'Insertion des Déficiants Visuels en Finistère (IPIDV), service Accessibilité pour la mise en accessibilité de l'évènement à l'attention des personnes aveugles et malvoyantes,
- l'ESAT de l'Odet, partenaire pour l'accueil bénévole des personnes en situation de handicap
- l'Association des Paralysés de France,
- l'ADDES (Association d'aide au développement économique et social), prêt de joëlettes
- le Collectif des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne, à l'initiative du projet global de Plan de mise en accessibilité des festivals, ainsi que les festivals membres pour le partage d'expériences.

Quelques exemples d'actions : le plan d'accessibilité est organisé en 3 axes et détaille les actions menées ainsi que les projets d'amélioration.

- *Axe information-communication :*
 - o une rubrique « Accessibilité » sur le site internet, la mise aux normes W3C du site
 - o un numéro de téléphone à l'année pour répondre aux questions
 - o des audioguides disponibles à l'Office du Tourisme de Quimper et un programme audio journalier sur place, pour les personnes déficientes visuelles
 - o une programmation présentée sous divers formats et en utilisant différents canaux, ex : programme papier gros caractères, texte simple téléchargeable en format .PDF, réunion d'information dédiée aux associations relais, presse spécialisée...
 - o des informations aussi sur ce qui n'est pas accessible comme l'Espace Evêché, mais en proposant également des solutions alternatives
- *Axe accueil des personnes*
 - o un contact de référence pour toute demande d'info, avant et pendant le festival
 - o la formation des bénévoles dans l'espace d'accueil des personnes en situation de handicap avec l'IPIDV sur l'approche de la personne en déficience visuelle (guidage)
 - o la proposition d'une visite des coulisses du festival réservées en personnes en situation de handicap et en voie d'insertion professionnelle et sociale
 - o la mise en place d'une plongée progressive dans le noir, dans les salles de spectacles
 - o projet 2015 : accueil d'artistes en situation de handicap (jumelage batucada - bagad)
- *Axe dispositifs d'accessibilité aux lieux, aux services, aux contenus :*
 - o des places de parkings proches de l'entrée du festival réservées aux personnes en situation de handicap
 - o une signalétique adaptée : simple, repérable de loin, charte graphique unifiée.
 - o des contacts avec les régisseurs des lieux (ex Théâtre de Cornouaille)
 - o la mise à disposition de joëlettes (fauteuil tout terrain mono-roue permettant aux personnes à mobilité réduite de circuler partout), de rampes portatives, etc.
 - o ...

Remarques globales et enseignements tirés :

- L'importance des partenariats avec les associations, les personnes en situation de handicap.
- C'est toujours une démarche progressive, ajustée chaque année (ex : le point accueil handicap sera placé à l'accueil général en 2015, car pas assez visible en 2014)
- La principale difficulté est qu'il n'y a pas de budget dédié au développement durable et à l'accessibilité : nécessite de faire appel à la mutualisation, au bricolage, au système D.

o La démarche du Quartier et la question du financement de son projet culturel autour du handicap

Par Nathalia Colina, Responsable de la médiation et des actions éducatives au Quartier, Centre d'art contemporain de Quimper

Le Quartier a monté un projet "Parcours en partage" en 2015, qui a accéléré sa démarche en faveur de l'accessibilité pour tous. Il y avait déjà une prise de conscience et des choses de faites à ce niveau, pour rendre tout accessible, susciter des rencontres, développer la médiation de manière plus générale. Pour l'anecdote, une personne qui a travaillé au Quartier sur l'accessibilité a d'ailleurs maintenant créé son activité et son association (L d'illusion), toujours sur l'accessibilité !

Parcours en partage, c'est un cycle d'actions autour du handicap en 2015 avec des rencontres, un colloque avec Culture et Connexion, des ateliers (« Etrangeté dans la ville » avec l'artiste Frédéric Aguilon, lui-même en situation de handicap), une table ronde, une visite tactile et sonore (et drôle !) autour des œuvres (comédien qui interprète l'exposition par le toucher, le son, les gestes) etc. Plutôt que de monter des actions par famille de handicap, le Quartier a choisi de constituer des groupes mixtes. N'ayant pas de référent handicap comme dans les structures plus importantes, il en a fait une force en concevant des médiations qui s'adressent à tous les publics et qui convient différents outils/supports, suivant le principe d'accessibilité universelle (= l'accès à tout pour tous : les équipements, les produits, la circulation, la communication, les prestations etc.)

Le financement :

Le Centre d'art contemporain a répondu à un appel à projet de Groupama Loire Atlantique sur « arts plastiques et handicap ». Chaque année, une nouvelle esthétique est choisie en lien avec le handicap. *Parcours en Partages* a vu le jour grâce à l'aide d'un triple financement : financements publics du département (1500 euros pour la table ronde), réponse à l'appel à projet (5000 euros), autofinancement du Quartier.

Autres pistes de financement :

- les sites qui recensent des appels à projets de fondations, tels que celui de la Fondation de France (sur différents sujets comme éducation, enfance, handicap), ou le site MecenoVa
- les aides de la DRAC pour des projets associant un établissement de santé et un acteur culturel.

Remarques globales et enseignements tirés :

- « On fait le choix de l'accessibilité, avec toujours une exigence artistique ».
- Les contraintes techniques et architecturales ne doivent pas être un frein, il faut développer la volonté, la créativité, les efforts des équipes. L'approche est centrée sur la médiation et l'humain, pas sur la mise aux normes du bâtiment.
- Intérêt fort pour le partage d'expérience : l'esprit du Quartier est de savoir comment faire, de faire avec les autres et non pas affirmer "on sait faire".
- Ne pas hésiter à contacter le Quartier ! Si projet de collaboration ou d'expérimentation ensemble (notamment danse ou théâtre)

Activités et actualités des autres participants

- **L'Espace associatif de Quimper Cornouaille** développe un dispositif "[Accueillir la différence](http://www.espace29.asso.fr/pages/60)³", dont la vocation est de favoriser la mise en relation des personnes en situation de handicap avec des associations de « valides » et vice versa : implication, bénévolat. 30 associations sont partenaires et la démarche est présente sur pas mal d'événements, sur le territoire de Cornouaille et le secteur de Lorient.

³ <http://www.espace29.asso.fr/pages/60>

- **Le Conseil départemental du Finistère** rappelle sa volonté de créer des synergies entre les politiques culturelles et les politiques de solidarité qu'il mène.
- **L'Agence Ouest Cornouaille Développement** travaille au déploiement du label Tourisme et Handicap sur ce territoire.
- **L'association Sourdine** œuvre pour l'accessibilité pour les personnes sourdes et malentendantes mais surtout pour la prévention des déficiences auditives, en amont, notamment auprès des enfants, des jeunes, des organisateurs d'évènements, des gestionnaires de lieux ou régisseurs son.
- **Le Festival Interceltique de Lorient** mène depuis plusieurs années une démarche en coopération avec la Mission accessibilité de Lorient aggro et les associations membres, pour rendre le festival plus accessible.
- **L'Association Kan Ar Mor**, basée sur le Finistère, accueille des personnes adultes en situation de handicap mental et/ou social, notamment vers l'accès à la culture (animatrice culturelle).

Les participants ont également fait part **des outils** qu'ils ont développés dans leurs structures ou vus dans d'autres manifestations culturelles :

- la mise à disposition, sur le site internet, la programmation d'un lieu au format .doc (Word, version 97-2003) pour qu'elle puisse être lue correctement par les outils de synthèse vocale.
- le [Handiplan](#)⁴ et recommandations sur l'accessibilité des spectacles (+/- sonores, +/- visuels) au Festival Interceltique de Lorient
- au Festival de Cornouaille, un concert de Les P'tits Yeux avec Lady Doigts en chant-signes
- des chuchoteurs au festival Zanzan, pour faire l'audiodescription des spectacles
- ...

➤ LES RESSOURCES EN LIGNE

Nous vous invitons à consulter directement le [diaporama en ligne](#)⁵. Vous y trouverez les liens vers de nombreuses ressources documentaires, repérées ou élaborées par le Collectif des festivals : guide pratique, outils de diagnostic, mémo "Ficelles" pour l'accueil et la communication, retours d'expériences "Action !", ... Pour aller plus loin, rendez-vous sur le site du Collectif Fedds :

<http://www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/ressources-thematiques/accessibilite/>

Par ailleurs la création d'un annuaire des acteurs de l'accessibilité en Bretagne est en cours. Il vise à répertorier les structures qui peuvent aider les acteurs culturels à développer des projets en lien avec le handicap et à créer davantage de transversalité entre les secteurs.

⁴ <http://www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/2015/07/le-handiplan-au-festival-interceltique-de-lorient/>

⁵ http://www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/download/cr_publics/Rencontre%20Accessibilit%C3%A9%20-%20Introduction%20Collectif%20VF.pdf

➤ MOT DE CONCLUSION

Ne pas hésiter à mêler les personnes, à se rencontrer, à apprendre à se connaître ; bouleverser les approches, casser les représentations. Il est important de dédramatiser le handicap, tout comme dédramatiser le théâtre et le rapport à la culture. Enfin, plus que des réponses techniques, la prise en compte de ces personnes est avant tout une histoire de relations humaines.